



► **PRÉVENTION**

**Sécurité  
des routes**

p. 6-7

► **RECYCLAGE**

**Réduire ses  
déchets**

p. 11-13

► **ÉCONOMIE**

**Le café/bar  
du Pont**

p. 18

Nous avons eu le plaisir de démarrer cette année, ensemble, par nos premiers vœux au cinéma de Migennes. Les différentes manifestations, qui rythment la vie de notre village, ont été maintenues. Vous êtes nombreux aux rendez-vous et c'est un véritable plaisir de partager de tels moments avec vous en toute convivialité.



### ► 2023, ses temps forts des projets

Cette année a été une année charnière en termes de projets pour la commune. Tout d'abord, l'achat du bar et le projet de sa réouverture s'inscrit dans notre volonté de renforcer les lieux et moments de convivialité.

Le passage de notre éclairage public en LED en 2023 est l'un des moyens de maîtriser notre facture d'électricité, en plus du suivi de nos consommations.

Fiers de tenir nos engagements en termes de vivre ensemble, et de sobriété énergétique, nous œuvrons également pour sécuriser notre village, avec les projets de régularisation de vitesse de circulation et de lutte contre le risque inondations.

### ► Lumière sur deux projets d'ampleur incontournables qui seront lancés en 2024

En complément de ces priorités, nous avons d'autres projets, et non des moindres :

- La rénovation de la station de déferrisation, qui est vieillissante et doit être remise en état.
- La reconstruction de notre salle polyvalente : le projet imprévu et incontournable de notre mandat! Nous avons tous à cœur un jour de s'y réunir à nouveau.

### Rendez-vous en 2024!

Nous vous convions le 19 janvier à la salle de Bassou, pour démarrer 2024 en toute convivialité. Nous nous ferons un plaisir de développer et partager avec vous, sur les réalisations et les projets portés par la commune pour ses habitants!

*Bonnes fêtes de fin d'année  
et tous nos meilleurs vœux pour 2024*  
Le Conseil Municipal

Mme le maire et le conseil municipal  
Vous souhaitent une bonne année et le meilleur à tous.  
Que 2024 soit remplie de joie, de bonheur et de réussite.  
La convivialité et la poursuite des projets continueront  
à rythmer notre quotidien charmoysien en cette nouvelle année.



**JANVIER**  
16 Conseil spécial projet Salle polyvalente  
19 Vœux du maire

Le nouvel an

01

**AOÛT**  
19 Commémoration pour la libération Groupe Bayard

Les vacances

08

**MARS**

5 Conseil municipal  
7 Réunion de quartier  
12 Réunion de quartier  
14 Réunion de quartier

Le carnaval

03

Entre champs et berges de l'Yonne

**CHARMOY**

ccam  
Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise  
La Vie comme vous l'imaginez!

**SEPTEMBRE**

21-22 Journées du Patrimoine  
22 Vide-greniers  
26 Conseil municipal  
27 Opération village propre avec l'école  
Cueillette au verger (date ultérieure)

09

**AVRIL**

4 Conseil municipal vote du budget

Poisson d'avril

04

**JUIN**

1<sup>ER</sup> Après-midi intergénérationnelle  
Kermesse (date ultérieure)

On cueille les cerises

06

**NOVEMBRE**

11 Commémoration du 11 novembre  
24 Repas festif  
Marché d'hiver (date ultérieure)

L'Armistice du 11 novembre 1918

11

**MAI**

5 Marché de printemps  
8 Commémoration  
25 Village propre avec Zig Zag

La fête du travail et du muguet

05

**JUILLET**

11 Passage de la Flamme olympique à Migennes  
14 Fête nationale

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE PARIS 2024

La fête nationale

07

**DÉCEMBRE**

3 Conseil municipal  
14 Spectacle de Noël

Noël

12

## SOMMAIRE

- Calendrier 2024 ..... 3
- Retour en image sur 2023 ..... 4-5
- Prévention, sécurité ..... 6-7
- Intergénérationnel et solidarité... 8
- L'école et le périscolaire ..... 9
- Environnement, entretien et travaux dans la commune ..... 10
- Environnement et gestion des déchets ..... 11-13
- Temps forts associatifs ..... 14-15
- Informations communales... 16-17
- Vie économique ..... 18
- État civil et tribune de l'avenir de Charmoy... 19

# RETOUR EN IMAGES

## JANVIER

Vœux 2023



Inauguration bibliothèque



Marché de printemps



## AVRIL



Visite du préfet

Pâques au verger communal



## JUIN

Jardin musical à l'école



Kermesse des écoles

## FÉVRIER



Carnaval

## MARS



Réunions de quartier

MAI  
Commémoration 8 mai



Village propre

## JUILLET

14 juillet



Yonne tour sport



Pique-nique de l'école



## AOÛT



Commémoration Bayard



Week-end de la pomme : cueillette et rando



Village propre avec les enfants



## DÉCEMBRE



Spectacle de Noël

## SEPTEMBRE



Journée charmoysienne



Vide-greniers

## NOVEMBRE



Halloween



1<sup>er</sup> marché d'hiver



Repas festif



## Des actions pour la sécurité routière à Charmoy

En collaboration avec l'Agence Technique Départementale (ATD), la commune a étudié des solutions pour sécuriser différents axes du bourg.

L'objectif est de répondre à des vitesses inadaptées constatées visuellement et remontées par les administrés.

Nous souhaitons donc agir en proposant une série d'aménagements tendant à réduire ces vitesses et à sécuriser les habitants de la commune.

**Rappel**

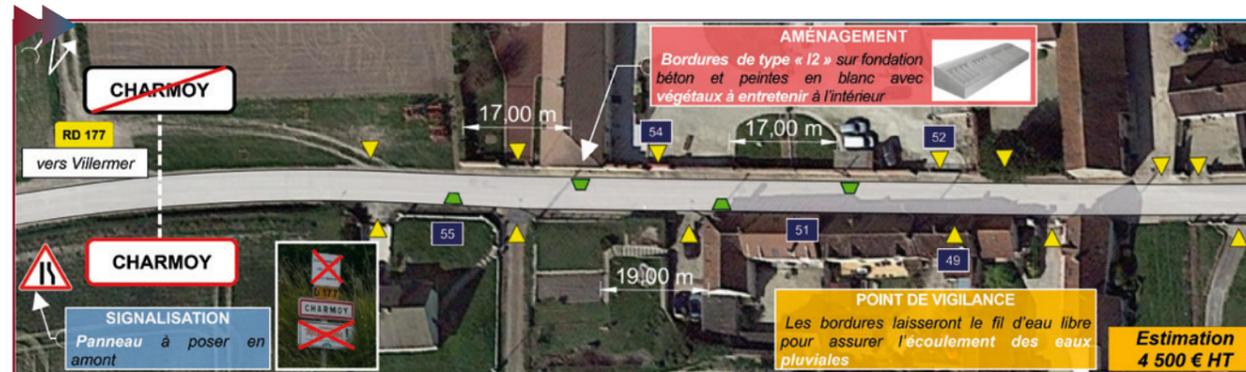
**Stationnement Alterné**

du 1<sup>er</sup> au 15 du mois **CÔTÉ IMPAIR**

du 16 à la fin du mois **CÔTÉ PAIR**

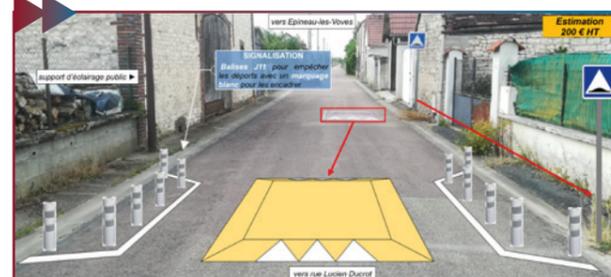
Le changement doit s'effectuer entre 20h30 et 21h le dernier jour de chaque quinzaine.

### Rue Ducrot



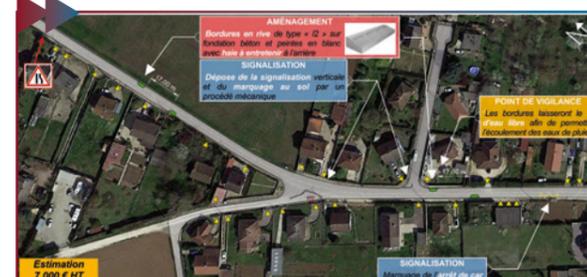
Aménagement de bordures

### Rue des Romains



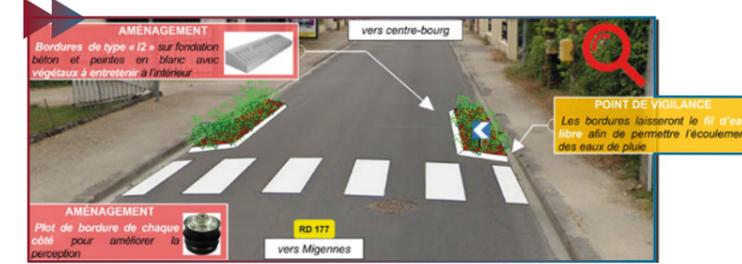
Modification du dos d'âne

### Rue des Noues



Aménagement des bordures et signalisation

### Rue du Pont



Protection des passages piétons

### Rue Paul-Bert

Aménagement des bordures, signalisation et stationnements.



Rue Paul-Bert, vers le pont (1<sup>re</sup> partie)



Rue Paul-Bert, vers Épineau (2<sup>e</sup> partie)

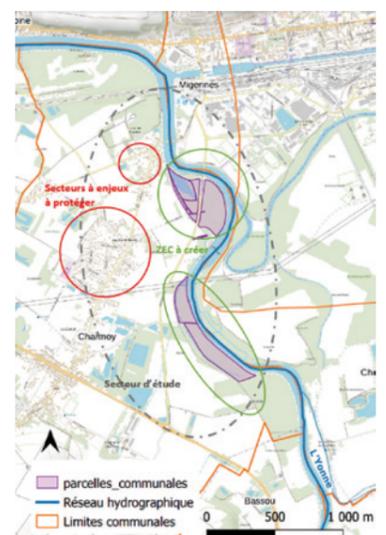
## ÉTUDE DE LA CRÉATION D'UNE ZONE D'EXPANSION DES CRUES PAR LE SMYM (Syndicat Mixte Yonne Median)

Suite à un comité syndical, madame le maire avait contacté le SMYM en 2020, afin de définir la possibilité de mener des actions pour lutter contre les inondations.

La commune de Charmoy se situe à la confluence entre l'Yonne et l'Armançon. De ce fait, lors d'événements pluvieux conséquents, les masses d'eau entrent en conflit et inondent les rues de Charmoy (secteurs entourés en rouge). Afin de limiter ces phénomènes, le SMYM lance une étude de création de Zone d'Expansion des crues.

L'étude porte sur toutes les parcelles bordant l'Yonne (secteurs entourés en vert). Les travaux seront réalisés au minimum sur les parcelles communales. Les choix finaux seront validés dans la concertation.

Ce projet fait partie d'un projet collectif sur tout le territoire de l'Yonne pour gérer les débordements. La valorisation des milieux aquatiques et la biodiversité seront également prise en compte. Le 10 octobre a eu lieu une première rencontre de lancement entre le syndicat, les propriétaires et les réservistes.



PROJETS 2024

Demande de prêt de séparateurs à la Direction Départementale Territoriale pour mise en place des essais des préconisations. Les tests devraient être réalisés en février/mars.

PROJETS 2024

## Vivre Ensemble, et intergénérationnel

### Repas festif

Une agréable journée autour d'un bon repas.

Le 12 novembre a eu lieu le repas festif de fin d'année. Cette année l'âge requis, pour pouvoir profiter du repas offert, était de 70 ans, au lieu de 73 ans auparavant: nous avons donc eu le plaisir d'accueillir de nouvelles têtes !



Les enfants ont réalisé de très belles cartes et présentations, qui décoraient les tables. Nous remercions la mairie de Bassou pour le prêt de sa salle polyvalente, qui nous a permis de passer un agréable moment.



### Yonne Tour Sport à Charmoy

Du lundi 10 juillet au lundi 14 août, ce sont 25 communes de l'Yonne qui ont accueillies la 16<sup>e</sup> édition de Yonne Tour Sport.

Le 17 juillet, c'est à Charmoy que les jeunes icaunais ont eu l'occasion de découvrir gratuitement les nombreuses activités proposées. Du tir à l'arc au rugby, l'objectif reste de rendre accessible au grand public des sports qui ne le sont peut-être pas. Quelle belle journée!



### 2024 Projet intergénérationnel autour du chant

Afin d'animer la journée intergénérationnelle de l'année prochaine, la municipalité et le centre de loisirs de l'école s'associent.

Le projet de chorale se mettra en place à partir de janvier et les répétitions auront lieu chaque vendredi midi.

Cette activité sera animée par Anaïs, chanteuse et charmoysienne.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous auprès de la mairie.

### PROJETS 2024

#### Maintien des 3 temps forts :

- **1<sup>er</sup> juin** : spectacle intergénérationnel avec le centre de loisirs ;
- **24 novembre** : le repas festif de fin d'année ;
- **14 décembre** : Noël des enfants, spectacle et goûter avec le Père Noël.

### 7/07 : Pique-nique de fin d'année

Synergie entre mairie, école et centre de loisirs: un beau moment de joie et de partage autour de la solidarité avec la participation de l'association *Les rêves de Marlène* qui collecte des peluches pour les enfants hospitalisés à Joigny, Sens et Auxerre.



### 14/07 : Récompense

Cette année, la municipalité a récompensé à nouveau les diplômés de la commune du Brevet au Bac, avec une carte cadeau de 30€. Tous les CM2 ont également reçu des fournitures scolaires d'une valeur de 30€ pour leur entrée en 6<sup>e</sup>!

### L'association du centre de loisirs a su proposer des activités diverses et variées.

#### Le jardin musical



Un projet visant à développer les activités artistiques en favorisant l'éco-citoyenneté.

Avec du matériel de récupération, les enfants, la Charmoysienne Amandine Authier et l'association *des Romarins* ont créé des instruments de musique qui utilisent l'eau de pluie

et le vent pour fonctionner. Un mur musical a été créé à l'aide d'ustensile de cuisine.

Ce projet a obtenu le 1<sup>er</sup> prix du concours des Jardins des écoles de l'Yonne dans la catégorie Activités périscolaires, centre de loisirs et établissement spécialisé.

#### Savoir rouler à vélo en avril et juin

10 heures d'accompagnement en partenariat avec l'UFOLEP et la mairie pour savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler. Les enfants ont reçu un diplôme à l'issue de cet apprentissage.

La fête de la science s'est déroulée en septembre/octobre autour de la robotique. Confection de robot et démonstrations lors de la soirée « Fêtons la science » où vous êtes venus nombreux.

#### Initiation à la couture en novembre et décembre.

Tous les mardis soir une initiation à la machine à coudre s'est mise en place pour confectionner des décorations de Noël.



### NOUVEAU TARIF périscolaire

Un forfait pour l'année a été mis en place pour rendre le centre de loisirs accessible à tous, et de mieux répondre aux besoins des parents.

TARIF FORFAIT	QF <500	501< QF <700	701< QF <1100	QF <1100 & HC
Accueil matin	15€	18€	21€	25€
Accueil après-midi	22€	27€	31€	37€

Le tarif à la séance a aussi été maintenu.

### PROJETS 2024

#### Parcours de jeu musical.

Avec Amandine Authier et l'association des romarins

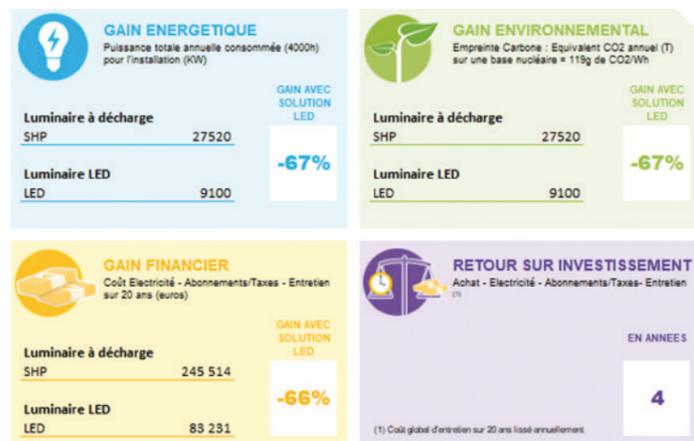
#### Chorale petits et anciens.

Avec l'intervenante Anaïs Deschamps

#### Savoir rouler à vélo

En partenariat avec l'UFOLEP et la mairie.

## Passage de l'éclairage communal en LED



Pendant le mois d'octobre, l'ensemble de l'éclairage public de notre commune est passé en LED. Pour rappel, seule la nationale était déjà dotée de LED.

Ce projet répond à nos engagements écologiques et contribue à notre engagement de la maîtrise des charges de la commune.



Coût opération TTC	116 315 €
DETR	28 510 €
FONDS VERTS	38 772 €
FCTVA	19 075 €
Reste à charge commune	29 958 €

## Décodage

**DETR**: Dotation d'Équipement des Territoires Rurales : subvention pour les projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique.

**FONDS VERT** : subvention accordée pour la modernisation de l'éclairage public.

**FCTVA** : le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'état qui constitue la principale aide de l'état aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

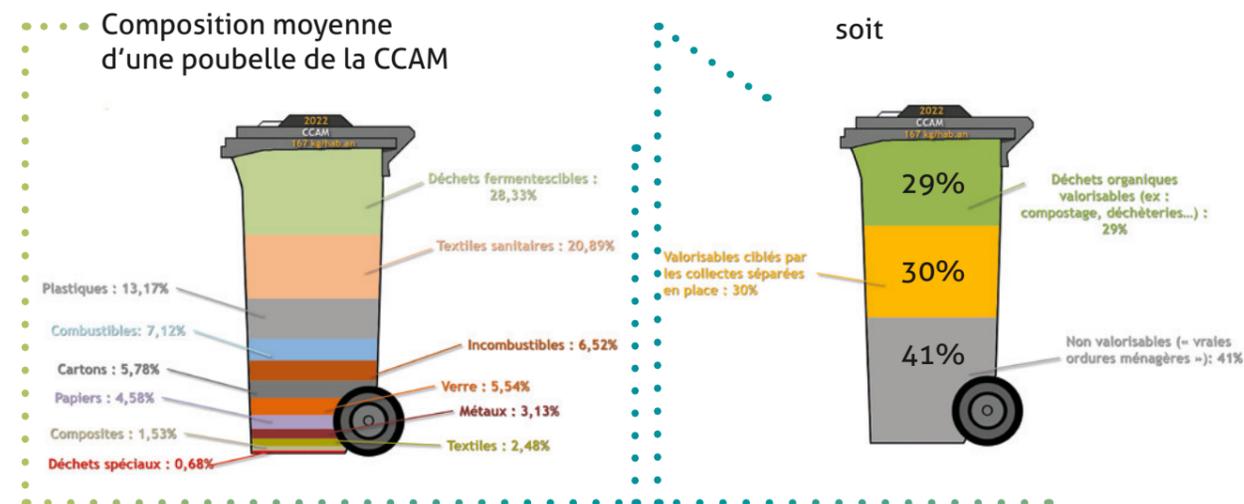
## PROJETS 2024

- Réhabilitation de la salle polyvalente, une étude de faisabilité est en cours de réalisation.
- Travaux de la remise en état de la station de déferrisation
- Travaux de rénovation dans le bar afin de pouvoir envisager une réouverture en 2025

## Gestion des déchets / que contient notre poubelle ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

La CCAM a donc réalisé, ces derniers mois, une étude afin de caractériser localement les ordures ménagères résiduelles, méthodologie basée sur le protocole CARADEME. (Guide de l'ADEME publié en 2014)



Le constat est que la poubelle d'ordures ménagères du migennois, la poubelle violette, ne contient que 41 % de déchets résiduels. Donc 59% de notre poubelle part à tort à l'enfouissement ! L'enfouissement occasionne des pollutions graves des sols et de l'eau, et provoque des nuisances olfactives et/ou visuelles. L'alerte à la saturation de capacité d'enfouissement des déchets fait que la diminution des déchets devient une priorité communautaire et nationale.

**Nous devons tous agir de manière concrète et systématique : mieux trier et réduire nos déchets !**

## Comment mieux trier ?



LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac à couvercle bordeaux) : 1 passage par semaine.



LES RECYCLABLES (bac ou sac jaune) : 1 passage toutes les 2 semaines.



## TRI DES DÉCHETS MODE D'EMPLOI

Utilisez le guide de tri joint à ce bulletin. À utiliser sans modération

**ATTENTION** : SI VOUS AVEZ DES ERREURS DE TRI DANS VOS BACS ET SACS JAUNES ILS NE SERONT PAS COLLECTÉS.

Un autocollant "Refus de Collecte" a été apposé sur votre bac ou sac par les agents de la CCAM, car ils y ont constaté la présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchèterie (la nature du déchet indésirable est directement annotée sur l'autocollant). Votre bac ou sac sera collecté lors de la prochaine tournée dans la mesure où son contenu sera conforme (absence de déchets non recyclables, verre ou destinés à la déchèterie).

Pour connaître vos jours de collectes, reportez-vous au calendrier joint à ce bulletin, consultable sur [www.ccam.fr](http://www.ccam.fr)

## Comment réduire ses déchets au quotidien

Suivez les conseils illustrés et réduisez votre impact environnemental facilement !

### La cuisine

Premier poste de production de déchets dans les foyers, la cuisine offre de nombreuses alternatives au tout jetable !



- Composter ses déchets alimentaires
- Cuisiner avec fanes, épluchures et graines
- Privilégier l'eau du robinet, prévenir le gaspillage alimentaire, en accommodant les restes
- Éviter les emballages à usage unique, grâce aux achats en vrac

### Le ménage

Les produits d'entretien disponibles dans le commerce contiennent de nombreuses substances reconnues comme nocives pour la santé et l'environnement.



- Éviter l'accumulation de produits d'entretien
- Privilégier des produits éco-labellisés ou naturels, comme le vinaigre blanc
- Confectionner vos propres produits
- Utiliser des lavettes en microfibres plutôt que des lingettes jetables
- Fabriquer vos propres éponges grâce à la technique des Tawashis tout en réutilisant vos textiles usagers
- Aérer 10 minutes par jour permet de renouveler l'air de votre intérieur et vous dispense d'utiliser bougies et autre parfum d'ambiance

### La salle de bains

Souvent négligés, les déchets de salle de bain contribuent de façon considérable à notre pression sur l'environnement.



- Porter son choix sur un savon plutôt qu'un gel douche ou un shampoing en flacon
- Privilégier des cosmétiques solides
- Fabriquer vous-même vos cosmétiques

### Le dressing

Se limiter à des achats correspondant à ses besoins réels.



- Acheter d'occasion
- Comprendre le b.a.-ba de la couture pour apprendre à rapiécer ses vêtements et allonger leur durée de vie
- Donner ou troquer ce qu'on n'utilise plus
- Faire réparer : cordonniers, couturières, horlogers...

### Et la boîte aux lettres !

Apposer un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres permet d'éviter jusqu'à 30 kg d'imprimés publicitaires par an et par foyer ! Des auto-collants sont disponibles en mairie.



## Le compost

Composter ses déchets alimentaires contribue à l'enrichissement des sols et peut réduire d'un tiers le poids de sa poubelle.

### 5 bonnes raisons de composter :

- Fabriquer un engrais 100% naturel
- Faire du bien aux plantes et au jardin
- Réduire le volume de la poubelle
- Éviter les émissions de gaz à effet de serre



#### LE COMPOSTAGE EN BAC

est la solution la plus courante, il s'adapte aux jardins de toutes tailles.



#### LE COMPOSTAGE EN TAS

est une solution très simple, quand on a de la place. Quand le tas atteint 1 à 1,5 m de haut, il suffit de le retourner et de le laisser reposer. Avant d'en redémarrer un autre à côté !

### Un composteur « maison » ? Plusieurs solutions :

- un bac cubique en bois, à base de planches, de rondins ou de palettes,
- un treillis métallique cylindrique, éventuellement entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ou d'une feuille de plastique perforée,
- un box en parpaing.

### Un déchet organique, c'est quoi ?

C'est un résidu d'origine végétale ou animale, qui peut être dégradé (autrement dit, mangé) par des micro-organismes. Dans le cycle naturel, il est ainsi transformé en humus.

### QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

Une grande partie de vos déchets organiques peuvent être compostés.

#### Déchets de cuisine :

épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés..



#### Déchets de jardin :

tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, branches, paille, écorces, fleurs fanées...



#### Certains déchets de maison :

mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...), plantes d'intérieur...



# VIE ASSOCIATIVE • TEMPS FORTS 2023

## CFC Charmoy Football

Superbe saison 2022-2023 pour nos Charmoyiennes :

- Vainqueur une nouvelle fois de la coupe de l'Yonne à Joigny, et de la 2<sup>e</sup> place du classement. À noter également, le record de licence féminine de 49.
- Nos U13 finissent champions de leur groupe et remportent également le tournoi d'Aillant. Félicitations à nos loulous !



## Charmoy Cyclotourisme

Notre club à vocation cyclotourisme, avec ses 33 adhérents, est une association dont le siège se situe à Charmoy. Des sorties hebdomadaires ont lieu tous les mercredis, départ du parking de la mairie. Nos cyclos participent également aux organisations proposées par les clubs du département, dont le calendrier annuel paraît sur le site du Comité de l'Yonne (CODEP), ainsi que régional et national.

D'autres destinations sont proposées tous azimuts par la FFVélo.

Le vélo est un virus, de bonne augure, rassurez-vous. Les plus atteints, les cyclos chevronnés, recherchent des régions dépaysantes, avec des circuits en étoile ou des voyages itinérants. Certains comptabilisent les franchissements de cols, toutes les régions de France sont concernées. L'altitude n'est qu'un défi à surmonter.



Départ de la randonnée entre Serein et Armançon. "La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin..."

Nous avons notre col icaunais, bien connu de tous: "Le col du Crémant 206m". Ceci dit, l'objectif du club n'est pas de faire des champions. Les maîtres mots sont "détente" et "convivialité".

En 2023, trois randonnées officielles ont été proposées:

- Entre Serein et Armançon, avec son immanquable repas "Chez Mémé"
- La randonnée auboise, bien appréciée, repas à Germigny
- La charmoysienne, bien fréquentée pour une première édition.

Pour 2024, ces trois propositions sont reconduites. La charmoysienne réintègre la pomme, regrettée par les participants.

Chaque année, le club organise également des séjours pour ses adhérents. Un séjour montagne (La Chapelle-des-bois dans le Haut Doubs) en 2023, un séjour détente (Nouan-le-Fuzelier en Sologne), et un pique-nique (Étang de Charny).



Toutes ces activités découvertes et ludiques génèrent et entretiennent l'amitié. Vous êtes invités à nous rejoindre. Vous pouvez faire trois sorties d'essai le mercredi, à la suite de quoi, une adhésion sera nécessaire.

Faites vous plaisir, tentez l'aventure...



## Charmoy Lien d'Entraide

L'association créée début 2022 compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents et mène des projets autour du "faire ensemble" dans un objectif de lien social local, de solidarité et "vivre ensemble". Elle a ainsi proposé et participé à diverses initiatives ces 18 derniers mois :

- Ateliers taille et plantation d'arbres fruitiers, chasse aux œufs et cueillettes au verger
- Ateliers fabrications de décorations de Noël en 2023 proposées au marché d'hiver, où était également animée un atelier couronne de l'aveut
- Participation avec les autres associations charmoysiennes lors du marché de printemps et d'hiver notamment, 14 juillet, vide-grenier, ainsi qu'aux différentes opérations Village propre...

2023 est une année charnière dans la concrétisation du projet de verger de sauvegarde.



La commune est propriétaire d'une parcelle plantée de vieux pommiers rue du château. Après avoir visité plusieurs vergers associatifs et s'être renseignée auprès de l'association des croqueurs de pomme et du pépiniériste bio "le Jardin de Bohème", l'association a instruit le montage d'un dossier de plantation de verger de sauvegarde auprès de la région, porté par la commune.

Voté par le conseil municipal, le dossier a été validé par la région qui le subventionne afin de pouvoir planter 16 arbres fruitiers, une haie de petits fruits et une haie mellifère cet hiver.

En parallèle, l'association a mené des actions d'entretien et d'animations au verger cette année :

- En janvier, une formation taille, qui fut un vrai succès avec plus d'une vingtaine de participants
- En avril, une belle chasse aux œufs avec les enfants, en partenariat avec Charmoy Loisirs
- En septembre, la cueillette de pommes avec les maternelles puis les Charmoyiens
- En décembre, la plantation enfin ! Cette dernière a nécessité en amont la coupe des arbres les plus abîmés et le débroussaillage du haut de la parcelle

Nous devrions installer début 2024 des récupérateurs d'eau pour l'arrosage des jeunes plants, et espérons, sous réserve d'autorisations, pouvoir construire à terme un abri léger.

Envie de participer ?

Si le projet vous intéresse ou que vous avez d'autres initiatives à suggérer à l'association, n'hésitez pas à nous faire connaître auprès de [charmoy.cle@gmail.com](mailto:charmoy.cle@gmail.com) ou au 06 42 23 43 06, et à nous suivre sur notre page facebook <https://www.facebook.com/Charmoy.CLE>

Nous recherchons notamment des compétences ou passionnés en jardinage, bricolage, âmes artistiques et loisirs créatifs, mais aussi cuisine, couture et réparations diverses,.... selon les projets !

### La recette (simplissime) du gâteau aux pommes de Mamie Momo :

- Beurrer et fariner un moule (pas besoin si moule en silicone)
- Dans un saladier, mélanger 100g de farine, 80g de sucre et un paquet de levure
- Ajouter 2 œufs un à un, puis 125g de beurre fondu
- Éplucher et couper 4 ou 5 pommes, les mélanger à la pâte
- Facultatif : ajoutez 50g de raisins ayant trempés dans un peu de rhum
- Verser la pâte dans le moule
- Faire cuire au four à 180° C pendant 40-45 min

Bon appétit !

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**France services**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

- Demande d'aide au logement (APL) ?
- Demande de permis de conduire ? Carte d'identité ?
- Demande d'aide de RSA ? De retraite ?
- Demande de carte grise ?
- Créer ou actualiser un espace Pôle emploi ?
- Déclarer ses revenus ? Ses impôts ?
- Besoin d'un ordinateur pour accéder à vos démarches en ligne ?
- Gérer son compte Ameli ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

« Les agents France services : une équipe à votre écoute »

Contacts : Téléphone : 03 86 92 90 89 Email : ccas@ville-migennes.fr

Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr



**Trésor Public**

En janvier 2023, le service des impôts des particuliers de Migennes avait déjà été regroupé avec celui de Joigny et Saint-Florentin.

Le percepteur et son équipe de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) officient désormais à la perception de Joigny.

*Nous vous rappelons que les habitants peuvent régler leurs factures chez les buralistes.*

## Le conciliateur de justice

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Si vous avez un litige, avec une personne ou une société, et si un procès vous paraît disproportionné, selon l'importance du différend, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice.

**C'est un moyen, simple, rapide, gratuit, et souvent efficace, pour venir à bout d'un litige et d'obtenir, un accord amiable, entre les parties.** Pour rencontrer le conciliateur de justice de Migennes :

Marie-France KANIAK Canton de Migennes, CCAS Migennes  
75, av. J-Jaurès 89400 • Tél. : 03 86 92 90 89 • sur RDV le 1<sup>er</sup> mercredi matin du mois

## Typologies traitées par le conciliateur de justice :

- Voisinage (nuisances) : sonores, odeurs, fumées, animaux, incivilités
- Voisinage (lié à la propriété immobilière) : plantations, limite de propriété, servitudes, droit de passage, écoulement des eaux
- Voisinage (comportement) : créances entre personnes, conflits entre proches
- Baux d'habitation : loyer-charges, restitution de dépôt de garantie, autres litiges liés au bail, travaux-insalubrité
- Litiges copropriété
- Consommation : surendettement, construction, travaux, services, commerce de proximité, banque
- Baux ruraux
- Baux commerciaux
- Litiges en matière prud'homale : conflits au travail
- Autres

*Nous sommes toujours dans la zone de viailance*

**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS**

**PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX**  
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages

- Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection
- Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE CONSERVEZ LES CARCASSES EN LES ENVELOPPANT ET EN LES PROTEGEANT ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉNAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

## Sécheresse 2023

### Déclarez vos sinistres / Retrait gonflement des argiles

*Vous constatez sur votre maison, garage ou terrasse des fissures apparues au cours de l'année 2023, cela peut être dû au phénomène de retrait et gonflement des argiles du sol.*

Pensez à déclarer ces constats en complétant le formulaire disponible à la mairie **avant le 29 février 2024**. Les dommages doivent être déclarés **également auprès de votre compagnie d'assurance**, au même titre qu'un sinistre classique.

Fort de vos déclarations, madame le maire, pour la commune de Charmoy, pourra alors engager auprès de l'État une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle, les sinistres pourront alors solliciter leur assurance pour la prise en charge de leur dommage.



## Votre ADIL : rôle et missions

### Une mission de service public pour les particuliers

L'ADIL conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

### Dans le domaine juridique, l'ADIL informe sur :

- Les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...)
- La copropriété (assemblée générale, règles de majorité, travaux, conseil syndical...)
- Les contrats (de vente, construction, de maîtrise d'œuvre, entreprise...)
- Les relations avec les professionnels
- Les relations de voisinage
- Les assurances constructions
- L'urbanisme
- Les règles sur la qualité de l'habitat

### Dans le domaine du financement de l'accession à la propriété :

- Les prêts
- Les aides au logement
- Le financement de l'amélioration de l'habitat et de la rénovation énergétique...

L'ADIL a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accession à la propriété en toute sécurité financière et juridique. Pour cela, l'ADIL établit au futur accédant un plan de financement ou un diagnostic financier.

### Dans le domaine fiscal :

- Le régime des impôts locaux
- La TVA
- L'investissement locatif...

### Un expert juridique et un appui technique

L'ADIL est un référent juridique départemental en matière de logement au service des élus, des travailleurs sociaux, des acteurs de l'habitat... Elle est, également, un observateur privilégié de la demande des particuliers, du comportement des ménages et des pratiques immobilières.

### Ce que l'ADIL ne fait pas

Elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation ni de défense du consommateur et reste en dehors de tout acte contentieux. Elle oriente le public vers les organismes dédiés, tels que les associations de défense des locataires ou les syndicats de propriétaires.

- **VOTRE CONSEILLER ADIL de l'Yonne**
- Réception du public sur RDV
- 56/58, rue du Moulin-du-Président 89000 Auxerre
- Tél : 03 86 72 16 16 / E-mail : contact@adil89.org
- Site : www.adil89.org

## Appel à la candidature

**Vous avez un projet, nous aussi !  
Venez développer votre projet à Charmoy.**

Notre commune a acquis le bar / café du Pont, ainsi que la licence IV, afin de relancer cette activité, fermé depuis de nombreux mois.



Le bâtiment est situé à proximité de la rivière, l'Yonne, de la baignade de Migennes, à la croisée de deux routes départementales et plusieurs vélo route. Il dispose d'une cuisine, de deux salles de 40 m<sup>2</sup>, une terrasse, un parking et cinq chambres à l'étage, le tout sur un sous-sol.

Le bâtiment est à aménager et à rénover. La commune réalisera les travaux d'aménagement et de rénovation dans la limite de son budget. De préférence, elle souhaite impliquer le candidat porteur du projet au plus tôt dans le déroulement d'aménagement et rénovation.

<b>Achat et frais de notaire</b>	<b>194 546</b>	<b>€</b>
DETR (sub. État)	44 730	€
Prêt in fine	80 000	€
Prêt	66 000	€
<b>Reste à charge commune</b>	<b>3 516</b>	<b>€</b>

Un prêt à court terme de 80 000€ a été contracté en attente du versement d'une subvention du département à l'achèvement du projet.

La commune recherche un(e) ou des candidats(es), en tant qu'exploitant indépendant, professionnels(les) de restauration et du commerce qui sera/seront motivés(es) par ce projet.

Ce commerce étant un des seuls du village, non seulement sa réouverture, il devra constituer un lieu de vie pour les habitants, avec des activités bar, restauration et petit commerce favorisant les circuits courts. Les chambres à l'étage peuvent permettre d'envisager une activité hébergement.

### Le projet se décompose en 3 étapes :

- 2023 :
  - Une commission de six élus étudie la faisabilité,
  - Acquisition des bâtiments,
  - Flyer remis à tous les Charmoyens avec le dernier bulletin municipal de mai, afin de concerter notre population sur leurs souhaits.
- 2024 :
  - Sélection du candidat,
  - Travaux de rénovation.
- 2025:
  - Ouverture d'un nouveau lieu de convivialité selon le projet retenu

*1<sup>ers</sup> résultats : les Charmoyens souhaitent retrouver un lieu de convivialité avec l'activité bar, la restauration et la vente de produits locaux.*

### Un dossier de candidature

(à retirer en mairie) doit être déposé avant le 31 décembre 2023 par mail ou courrier à la mairie de Charmoy.

- Mairie de CHARMOY,  
5, rue Lucien-Ducrot 89400 CHARMOY
- [mairie@charmoy89.fr](mailto:mairie@charmoy89.fr)

## État civil

*Seuls apparaissent dans l'état civil les personnes et familles ayant donné leur accord, sinon la mairie n'a pas le droit de communiquer les noms et les dates.*



### Bonjour les bébés !

- Ayden BARBIER GAROT, le 2 janvier
- Sacha BRUNEAU, le 1<sup>er</sup> mars
- Éléonor MOREL, le 7 mars
- Léa FERMIER, le 21 avril
- Célestin KLOETZEN, le 4 juin
- Victoria THOMAS, le 3 août



### Ils se sont mariés

- Sylvie GREGOIRE & Johann COLSON, le 8 juillet
- Stéphanie BOURGEOIS & Sylvain SIMONETTI, le 8 avril
- Séverine ARBELIN & Frédéric DEPEME, le 29 juillet

## Tribune des élus de l'avenir de Charmoy

### Bar/café

Le projet d'achat de l'ancien bar/café s'est transformé en achat avec la souscription d'un prêt d'un montant de 146 000€. Nous nous étonnons car ce montant ne couvre pas la totalité du montant de l'offre d'achat. Sont par ailleurs à y ajouter les coûts des travaux qui seront à réaliser. C'est fonctionner sur d'hypothétiques subventions, tout en n'ayant aucun projet concret. Un appel d'offre aurait été lancé pour permettre aux personnes intéressées et ayant un projet solide de candidater. Or à l'heure où nous écrivons ces lignes nous n'avons toujours pas réussi à trouver le document ou les informations. Lorsque nous demandons qui a déjà été reçu en mairie pour présenter un dossier, Madame le maire détourne la question et ne donne au Conseil Municipal pas plus d'information que « un Charmoyen ». Rien sur la personne, ni sur son projet.

## Salle polyvalente

Rappelons que nous avons perdu notre salle polyvalente devenue « décapotable », et pour laquelle on nous dit que nous n'aurons aucune prise en charge financière pour la reconstruction de la part des assurances. Lors des derniers travaux réalisés (en 2014-2015) « la garantie dommage ouvrage n'a pas été souscrite », nous indique Madame le Maire. Un budget peut-il être envisagé pour notre salle sur le budget 2024 de la commune, et avec quels fonds ?

## À qui le tour ?

Les associations de travailleurs handicapés (EPNAK), de personnes en situation précaire (ENTRAIN, RENOUEUR) deviennent à tour de rôle les principaux salariés de la commune, dans pour autant permettre la création d'emplois pérennes (pourtant objectif premier des associations de réinsertion). L'effectif des employés communaux font comme neige au soleil.

## École

Nous nous interrogeons sur les investissements faits à l'école. Tant au niveau des locaux qu'il est pourtant nécessaires d'entretenir de manière régulière, que des frais de fonctionnement ordinaire. La fermeture d'une classe à Épineau-Voves en juin 2023 a eu pour conséquence une augmentation logiques des effectifs sur l'école de Charmoy, sans que soient révisés les montants alloués. De même les arrivées et départs en cours d'année n'ont toujours pas été pris en compte à l'heure actuelle, comme l'augmentation des prix des fournitures pour les écoliers ou la nécessité d'acquisition régulière de séries de livres en adéquation avec les programmes.

Côté investissements ou travaux, des demandes sont faites régulièrement, par l'école directement, ou par les parents délégués en conseil d'école sans que les choses ne changent vraiment...

*L'Avenir de Charmoy  
Jeannine DURAND, Jean-Guy LEROY,  
Cécile GENCE*



Une bonne année et le meilleur à tous !  
 Que 2024 soit remplie de joie, de bonheur et de réussite.  
 La convivialité et la poursuite des projets continueront  
 à rythmer notre quotidien charmoysien en cette nouvelle année.

*Le conseil municipal* 

## Contacts

### Mairie :

5, rue Lucien Ducrot  
 89400 CHARMOY

Tél. : 03 86 91 24 13

E-mail : [mairie@charmoy89.fr](mailto:mairie@charmoy89.fr)

Site internet : [charmoy89.fr](http://charmoy89.fr)

## Horaires

### Mairie :

Lundi : 10h-12h / 14h-17h30

Mardi et mercredi : 14h-17h

Jeudi 10h-12h / 14h-17h

Vendredi 10h-12h / 14h-17h30

## Déchèterie d'Épineau :

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h15-12h

Mercredi : 9h15-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h15-12h

Vendredi : 9h15-12h / 14h-18h

Samedi : 9h15-12h / 14h-18h